

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

René DALLOZ
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

En Belgique

Les 40 Heures sont définitivement instituées

Le Sénat belge vient d'instituer définitivement la semaine de 40 heures dans l'industrie diamantaire. C'est par 79 voix contre 52 et 5 abstentions qu'a été votée cette loi qui est parue au « Moniteur » du 29 mai.

**

Par cette loi, la durée du travail effectif, tant des personnes façonnant le diamant pour leur propre compte, que de celles effectuant le travail pour des employeurs, et aussi bien pour les ouvriers travaillant à domicile qu'en atelier, ne pourra excéder les limites suivantes : quarante heures de travail réparties sur les cinq premiers jours de la semaine, de 8 à 12 heures et de 12 h. 30 à 16 h. 30.

**

La semaine de 40 heures est en application dans l'industrie belge depuis le 1^{er} avril 1937, où, en même temps qu'en Hollande et en France, elle avait été appliquée seulement à titre d'essai sur la demande de la Commission Paritaire composée des organisations patronales et ouvrières. Elle devait être tentée pendant une période de deux années avant qu'une décision définitive intervienne en faveur de son maintien ou du rejet, c'est-à-dire au retour à la semaine de 44 heures.

Il est certain qu'il eût été difficile — pour ne pas dire impossible — de revenir au temps de travail de 44 heures pour nos camarades belges, car la réforme ayant pris un caractère international, étant aussi une mesure tendant à atténuer les périodes de calme ou de chômage dans l'industrie et ayant donné toute satisfaction pendant cette expérience d'application, ne pouvait qu'être énergiquement défendue par ceux qui avaient réclamé et obtenu sa mise en pratique après d'innombrables efforts.

Les temps actuels démontrent dans un sens général, que la réduction du temps de travail est devenue une nécessité, dans quelque industrie que ce soit, et pour notre industrie où le chômage est de nouveau très important, le moment était bien choisi pour décider du sort favorable des 40 heures.

**

Contrairement à ce qui se passe dans toutes les corporations, les employeurs diamantaires ont été aux côtés des ouvriers pour demander cette réforme.

Seulement une petite partie des employeurs, par la voix des sénateurs de droite, s'est dressée contre l'application des 40 heures; c'est celle comprenant les patrons chrétiens qui font travailler spécialement la Campine. Ils se sont élevés contre l'application des 40 heures aux ouvriers de la campagne qui travaillent soit dans de très petites usines ou dans l'industrie à domicile proprement dite; et avec eux, la presse de réaction sociale — comme nous en avons l'exemple journalier dans notre pays — a bien orchestré l'affaire en s'apitoyant sur le sort des ouvriers à domicile à qui l'on a supprimé la liberté du travail.

Pour notre part, nous qui avons connaissance de l'étendue de l'industrie à domicile belge, nous ne pouvons que féliciter chaleureusement nos camarades de l'A.D.B. pour l'action inlassable qu'ils ont menée et pour le résultat obtenu. C'est le couronnement d'efforts soutenus de nombreuses années.

**

Il faut savoir que l'industrie à domicile belge, disséminée à travers la campagne, a compté jusqu'à 10.000 ouvriers, travaillant isolément, sans aucun contrôle de prix de main-d'œuvre ni de temps de travail. Et cela explique combien les employeurs qui fournissent le travail à cette catégorie d'ouvriers, peuvent se dresser aujourd'hui contre la réglementation des heures de travail et des tarifs de main-d'œuvre à l'industrie à domicile car il ne sera plus possible de faire travailler à n'importe quels prix de façon que l'ouvrier compensait alors par une augmentation du temps de travail.

En période d'activité, l'industrie se connaît peu de l'existence de cette concurrence néfaste et pourtant importante. Mais en période de crise, il est impossible de tenir les prix de main-d'œuvre, et de là, les prix de la marchandise taillée. Il n'en a jamais été un profit pour personne, ni pour l'employeur dont les stocks se dévalorisaient, ni pour l'ouvrier qui était encore plus asservi et qui, en somme, ne connaissait plus de liberté du travail, puisqu'il ne savait plus quand il devait s'arrêter de travailler.

**

La loi apporte donc une réglementation générale des heures de travail pour toute l'industrie belge, et le plus conséquent, c'est qu'elle s'adresse aussi à cette industrie à domicile très importante.

Mais, comme pour toutes les lois, ce n'est que son application stricte qui compte et qui pourra, en l'occurrence, apporter les résultats escomptés. Le système de contrôle devra être vigilant et les peines qui en découleront, appliquées sans faiblesse.

L'industrie internationale ne pourra qu'en être fortifiée.

René DALLOZ.

“Le Rayon de Soleil”

A sa réunion du 10 mars 1938, le Conseil Syndical, sur la proposition et les explications apportées par la Commission de Contrôle et le secrétaire, sur la bonne situation financière du "Rayon de Soleil", a décidé de porter le taux de l'indemnité journalière accordée aux malades, de 10 à 11 francs, et la période annuelle de secours de 8 à 10 mois.

Cette décision est entrée en application le 1^{er} mars 1938.

Le nombre de périodes reste inchangé.

Le Conseil Syndical.

Aperçu sur la situation

Les événements politiques internationaux ont toujours influé considérablement sur la situation du commerce du diamant et ainsi sur notre métier.

Depuis le grave moment où l'Allemagne a réalisé l'Anschluss, on a senti de nouveau une accalmie subite dans les affaires diamantaires, et tant que l'horizon international ne s'ouvrira pas d'une large éclaircie ramenant la tranquillité dans les esprits et éloignant les dangers de guerre, le commerce ne pourra s'effectuer dans les conditions régulières et l'industrie travailler normalement.

Il faut tenir compte qu'actuellement, le marché du diamant s'est réduit fortement. Des pays consommateurs de diamant sont aujourd'hui tourmentés et se réuinent par la guerre. La Chine et le Japon sont préoccupés par autre chose que le commerce du diamant. L'Espagne ravagée par les troupes italiennes et allemandes, est aussi rejetée du marché international. L'Autriche fait partie maintenant des territoires du Reich et l'Allemagne et l'Italie ne comptent plus guère pour le marché international.

Un seul grand marché subsiste, et de beaucoup le plus important: l'Amérique. Cependant, si l'Amérique restreint sa consommation quand elle subit une crise intérieure, on peut dire que les tailleries en connaissent aussitôt la répercussion malheureuse.

Ceci n'est pas exclusif à notre corporation; toutes les autres industries travaillant surtout pour l'exportation se connaissent aussi de difficultés semblables, mais certainement, elle s'en ressentent moins brusquement que nous qui ne produisons que pour le luxe mondial.

R. D.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Les valeurs diamantifères marquent sur les mois antérieurs une assez forte baisse après avoir été très agitées.

La De Beers ordinaire a fléchi jusqu'à 995 le 30 mars, la De Beers Préférence à 1.501 et la Jorgers fontein à 147 le 29, en raison des nouvelles peu favorables sur le marché diamantaire en 1938, les Etats-Unis connaissent une nouvelle crise.

Ensuite, sous l'influence de la Bourse de New-York, elles se sont raffermies quelque peu et le 10 mai, la De Beers Ordinaire a atteint le cours de 1.509, la De Beers Préférence 1.900 et la Jagersfontein 224. Depuis, elles sont de nouveau en légère dépression et terminent dans l'ordre à 1.376, 1.795 et 209,50 le 31 mai.

**

Nous donnons ci-après l'aperçu sur les Marchés diamantaires par M. Lipschutz, paru dans « L'Industrie Belge du Diamant », n° de mai:

Le marché du brut

Il nous est enfin donné de recevoir de Londres l'information officielle, suivant laquelle provisoirement — on parle des premiers mois à venir — on ne montrera pas de nouvelles marchandises brutes.

Nous espérons de tout cœur que cette décision sera rigoureusement appliquée et que de nouvelles marchandises brutes ne seront pas acheminées vers notre marché, même par voie indirecte.

Les stocks de brut chez les négociants sont amplement suffisants et une amélioration qui pourrait se produire ne sera pas freinée par un manquant de brut. Il est indispensable que les anciens stocks soient absorbés et qu'il y ait même une légère pénurie de matière brute.

Le commerce de brut n'a pas été très important durant le mois dernier et se bornait à des transaction locales, qui concernaient surtout des clivages et quelques marchandises rondes ordinaires pour mêles bon marché. La demande pour diamants industriels continua à être très importante, mais en fait, il y eut pénurie pour les articles demandés. Aussi les prix de ces articles restent-ils très fermes.

On nous informe de Londres que le bilan des « de Beers Consolidated Mines » a donné lieu à de grandes désillusions dans les milieux de la City.

Ceci est dû évidemment au recul considérable que notre branche eut à enregistrer durant la seconde moitié de 1937. Malgré cela, les recettes de l'industrie diamantaire pour l'exercice 1937 de la « de Beers » se sont accrues de £ 300.000, mais ce progrès doit être attribué exclusivement au premier semestre de l'année.

Les perspectives du commerce diamantaire pour l'année en cours sont — d'après les mêmes informations — très incertaines. Déjà lors de l'assemblée du « Rand Selection Trust ».

Sir Ernest Oppenheimer dut attirer l'attention sur le recul que connaît notre branche pendant le second semestre 1937 et à la suite duquel les ventes de diamants ad 9,3 millions sont restées d'environ £ 700.000 en dessous des estimations primitives. Il n'y a pas encore trace d'une amélioration immédiate. Toutefois, grâce à l'organisation de l'industrie diamantaire, sous la direction de la « De Beers » une stabilité relative des prix est assurée.

Bien que ce rapport ne soit pas optimiste, on ne peut pas non plus l'appeler pessimiste. Il y a quelques symptômes indiquant une amélioration et si le monde ne sera pas à nouveau agité par des événements bouleversants, il y a réellement de l'espoir que notre industrie sera plus animée prochainement.

Le marché du taillé

Il n'y a pas grand'chose à relater concernant les transaction en taillé. Le calme intégral qui y régnait le mois dernier était dû également aux fêtes de Pâques. Il n'y eut pour ainsi dire pas d'acheteurs étrangers, ceux-ci tenant à passer les jours fériés en famille.

La demande pour marchandises ordinaires à bas prix continua, mais le stock de ces marchandises surtout en mêles a considérablement diminué. On fit également quelques affaires dans les qualités meilleures, surtout en bons 8/8 de belle taille. Les articles de fantaisie sont toujours très délaissés et les grosses pierres ne peuvent être placées que sporadiquement.

En un mot, le commerce de taillé était faible et surtout la troisième semaine du mois était marquée par une stagnation

quasi complète, causée par les fêtes.

Nous apprenons avec grande satisfaction qu'il y eut réellement quelque amélioration pendant la semaine des fêtes. Les informations, qui nous parviennent d'Amérique, sont également plus optimistes.

Spérons que nos prévisions se réalisent et que bientôt une amélioration sensible se fera jour.

Spérons aussi que les fabricants, instruits par le passé, se rendront compte de l'intérêt qu'ils ont à maintenir les prix sur une base solide et qu'ils comprendront aussi que toute réduction des salaires met en danger leurs propres stocks et déséquilibre le marché.

Enfin, nous formulons le vœu que les acheteurs qui visiteront prochainement notre marché, effectuent leurs achats avec pleine confiance afin que de nombreuses affaires puissent être conclues et que notre branche connaisse aussi une nouvelle période d'activité.

L. LIPSCHUTZ.

UNION NATIONALE des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

Situation Financière du "RAYON DE SOLEIL" (2^e semestre 1937)

Comptes financiers du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 1937

RECETTES	
Cotisations perçues	3.303 »
Dons divers	365 »
Vente de stèles	1.530 »
Intérêts prêt Etat	180 »
— créances B. C. F....	702 85
— à « La Fraternelle »..	4.479 94
Total des recettes....	10.560 79

DÉPENSES	
Indemnités payées aux malades.	3.427 50
Frais du précédent contrôle ...	22 50
Correspondance, fournitures et divers	252 50
Total des dépenses....	3.702 50

RÉCAPITULATION	
Total des recettes	10.560 79
Total des dépenses	3.702 50
Bénéfice de l'exercice	6.858 29

Situation financière du Rayon de Soleil au 31 Décembre 1937

AVOIR DU RAYON DE SOLEIL	
Avoir au 30 Juin 1937.....	238.030 19
Bénéfice de l'exercice	6.858 29
Avoir au 31 Décembre 1937...	244.888 48

Le Secrétaire, R. DALLOZ,

**

Réunie le 25 février 1938, la Commission de contrôle, après avoir examiné et vérifié les comptes a constaté l'exactitude de ces derniers et la bonne tenue des livres.

Pour le « Rayon de Soleil » la Commission de contrôle propose de porter l'indemnité journalière versée aux malades à 11 francs et de porter la durée de la période annuelle de 8 à 10 mois, à partir du 1^{er} mars 1938.

Pour la Commission de contrôle :

René DURAFFOURG, Adonis MERMET,
Antoine BUSSOD,
du Syndicat de Saint-Claude.

Dans les Centres

SAINT-CLAUDE ET SES SECTIONS. — Notre centre se ressent inévitablement du calme général qui domine la situation dans les divers centres diamantaires internationaux.

Depuis le début de l'année, les difficultés n'ont cessé de s'accroître et le chômage total et le chômage partiel ont fait leur apparition dans la plupart des usines.

La Maison Waille, après avoir diminué de nouveau les heures de travail à 21 par semaine, arrête tout son personnel pour quelque temps.

Les personnels de MM. Juhan, Rey, Jeantet, font 32 heures par semaine. M. Rabinowitch ne donne toujours pas de travail. La Maison Toreczyner et la coopérative « Le Diamant » ont eu un certain nombre de chômeurs complets pendant quelque temps, mais presque tout le monde a maintenant repris le travail.

Les autres personnels sont normalement occupés.

En général, la « fantaisie » est toujours la plus affectée par le calme actuel, et les ouvriers occupés travaillent de la petite pierre.

La section belge de la Commission internationale a adressé, il y a quelques semaines, à tous les centres diamantaires, une proposition tendant à réduire la durée du travail hebdomadaire à quatre journées de huit heures pendant une période de six mois et la constitution d'un fonds d'aide aux chômeurs n'ayant aucun soutien, par une cotisation de 20 fr. par semaine versée par moitié par l'employeur et chaque ouvrier au travail.

Cette proposition a été examinée en commun par les organisations patronale et ouvrière de la place, qui se sont déclarées d'accord pour l'application de cette réglementation à condition qu'elle soit respectée par tous les centres et qu'une augmentation compensatrice des salaires soit accordée aux ouvriers.

Les discussions se sont poursuivies en Belgique pour arriver à une solution, mais devant les difficultés créées par l'opposition du groupe patronal chrétien, aucun résultat n'est encore intervenu.

Les camarades en retard dans le paiement de leurs cotisations, voudront bien penser à s'en acquitter aussitôt que possible à la permanence.

PARIS. — Assemblée générale. — Le camarade Pierre Le Bon fait l'exposé de la gestion du Conseil syndical sortant et le compte rendu succinct de son activité pendant les onze années qu'il fut secrétaire du syndicat. Le rapport moral est adopté.

Le camarade Diébold donne le compte rendu financier et l'état de la caisse. Après lecture du rapport de la Commission de Contrôle et quelques explications complémentaires, le rapport financier est adopté.

Les comptes financiers du « Rayon de Soleil » sont donnés par le camarade Alexandre Le Bon et adoptés.

Sur la proposition du conseil sortant, il est décidé de créer une caisse de solidarité en faveur des camarades malades. Le règlement en sera discuté à la prochaine réunion du Conseil.

Au renouvellement du Conseil syndical, Pierre Le Bon qui ne sollicite pas de nouveau mandat à la fonction de secrétaire, présente comme candidat, le camarade Pierre Prévost, ce qui est adopté à l'unanimité.

Bien que Diébold manifeste aussi le vif désir de prendre sa retraite, il est de nouveau désigné trésorier sur l'instance de tous les camarades.

Après les explications fournies par Pierre Le Bon sur l'obligation dans laquelle il se trouve de se retirer, sur la proposition du camarade Diébold et du conseil sortant, l'assemblée décide de nommer Pierre Le Bon, président de la Chambre syndicale des Ouvriers diamantaires de Paris, en reconnaissance des services rendus. Alexandre Le Bon est nommé secrétaire du « Rayon de Soleil ».

La discussion se termine sur les attributions des délégués d'atelier et la séance est ensuite levée.

La situation du métier est toujours mauvaise sur la place de Paris où seulement peu d'ouvriers sont au travail.

L'affaire concernant le vol de la somme de 33.000 francs, commis à la permanence du Syndicat à la Bourse du Travail, vient d'avoir son dénouement final devant la Cour d'Appel.

L'auteur du vol — le serrurier qui avait effectué auparavant la réparation du coffre et s'était fabriqué une clef — vient de voir le jugement confirmé : 13 mois de prison, 5 ans d'interdiction de séjour, du remboursement des 33.000 fr. et au paiement de 10.000 francs de dommages et intérêts.

BELGIQUE

La situation n'est toujours pas bonne, malgré que le marché du travail fait apparaître une légère augmentation du nombre des ouvriers occupés. Ce nombre, qui était descendu fin avril à 4.422 pour l'A. D. B. est remonté à 5.275 à fin mai.

*

UN COMITÉ DE DÉFENSE DE L'INDUSTRIE DIAMANTAIRES A ÉTÉ CONSTITUÉ.

Le 5 avril 1938 a été constitué à Anvers, un comité de défense de l'Industrie diamantaire belge.

Grâce aux efforts de tous les intéressés de diverses nationalités, l'industrie diamantaire belge est devenue le premier centre diamantaire du monde entier. Par une collaboration ininterrompue, les intéressés peuvent empêcher la perte de cette place prépondérante.

Ce n'est un secret pour personne que le plus grand danger pour le moment serait la continuation du déplacement vers un pays qui, pendant ces dernières années, s'est donné énormément de peine pour accaparer toute l'industrie diamantaire, fut-ce par une concurrence déloyale.

Pour empêcher ce déplacement, le Comité se propose de réagir contre ce danger par tous les moyens légaux — en dehors de tout motif politique en éloignant de la branche diamantaire tous les éléments nuisibles, quels qu'ils soient. Le Comité veut contribuer à faire revenir la prospérité d'antan.

Le Comité est accessible à tous les intéressés de l'industrie diamantaire.

(*Le Peuple, Bruxelles, 8-4-38.*)

HOLLANDE

La situation est toujours très mauvaise en Hollande, où le nombre des ouvriers au travail est tombé à la fin mai à 834. Cet effectif ne peut encore être maintenu que grâce au secours gouvernemental, sans cela, l'industrie amstellodamoise disparaîtrait totalement.

Pour nos camarades d'Espagne

A l'appel lancé par la C.G.T. en faveur des victimes du fascisme international en Espagne, presque tous les camarades ont répondu avec empressement et chaque mois versent au collecteur d'usine, un franc supplémentaire à leur cotisation syndicale.

Cette action de solidarité doit être plus que jamais intensifiée, car du sort de la République Espagnole dépend aussi le sort de nos libertés et de la paix.

Tous les camarades sans exception doivent accomplir tout leur devoir d'humanité.

Nous les en remercions d'avance.

Le Conseil Syndical.

*

Sommes reçues à ce jour :

Grenier Eugène, Saint-Claude, 20 francs ; Dalloz René, Saint-Claude, 10 fr. ; Madame veuve David, Saint-Claude, 50 fr. ; Anonyme, Saint-Claude, 5 fr. ; Anonyme, Saint-Claude, 5 fr. ; Madame Kocher, Lavans-les-Saint-Claude, 5 fr.

Ateliers : David, 4 fr. ; Jeantet, 9 fr. ; Ponard, 4 fr. ; Rey, 18 fr. 50 ; Toreczyner, 41 fr. ; Juhan, 10 fr. ; Adamas (et Sections) 176 fr. ; Rey, 17 fr. ; Grenier-Godard, 9 fr. (tous de Saint-Claude) ; de Felletin, 4 fr. ; de Sellières, 9 fr. ; perçu Permanence, 4 fr. Total : 400 fr. 50.

*

Liste spéciale supplémentaire de la Société « Adamas »

Pernier Albert, 20 fr. ; Jeantet Maxime, 10 fr. ; Bénier Georges, 10 fr. ; Duraffourg René, 5 fr. ; Michaud Fernand, 10 fr. ; Michaud André, 20 fr. ; Prost-Dame Léon, 5 fr. ; Gospiron Jean, 10 fr. ; Vuillermoz Gaston, 10 fr. ; Jeantet Jules, 3 fr. ; Lavenna Fernande, 5 fr. ; Patel Henri, 10 fr. ; Perrier Ernest, 10 fr. ; Delatour Louis, 10 fr. ; Vuillet Victor, 10 fr. ; Lahu Georges, 10 fr. ; Lahu Edmond, 10 fr. ; Perrier Hippolyte, 10 fr. ; Saintoyant Henri, 10 fr. ; Léger Emile, 10 fr. ; Michaud Jeanne (Avignon), 20 fr. ; Lavenne Alix, 20 fr. ; Vervoot Joseph, 5 fr.

Total : 243 fr. : liste précédente, 400 fr. 50 total général : 643 fr. 50.

Pour le "Rayon de Soleil"

Dalloz René, Saint-Claude.....	36
Reymondet Louis, Chaumont ...	3
Berthon Louis, % s/matériel....	29
Anonyme, Saint-Claude	1 20
Bouvard Charles, Saint-Claude..	5
Dubout Léon, Canet Plage (H ^{tes} -Pyrénées).....	60
Berthon Louis, % s/matériel....	33 70
Total depuis le début de l'année	167 90

Merci aux généreux donateurs.

INFORMATIONS

La production et la vente des diamants en 1937

Les récentes statistiques sur la production et la vente des diamants, au cours de l'année 1937, statistiques qui viennent d'être publiées, méritent une certaine attention.

La production des diamants alluvionnaires des trois provinces de l'Union s'est chiffrée par 207,538 carats, contre 284,204 pour l'exercice 1936. La valeur moyenne par carat est restée inchangée, soit : L. 3.16 sh.

La production des mines, en 1937, fut de 823,075 carats, contre 339,719 en 1936. Ici la valeur moyenne par carat a augmentée : 64 sh. par carat, contre 60 sh. en 1936. Les gisements exploités par l'Etat au Namaqualand entrent dans ce total pour 40,608, contre 49,484 carats en 1936. Cette réduction de production a été effectuée volontairement en faveur des exploitations privées.

Des ventes méritent, elles aussi, l'attention. Elles se chiffrent au total par 949,113 carats, contre 1,098,046 carats en 1936, mais leur valeur a atteint la somme de L. 3,739,260 contre L. 3,309,271, soit en moyenne 78 sh. 10 par carat, contre 58 sh. 5 en 1936.

Les mines particulières ont vendus 741,755 carats et les gisements de l'Etat 52,456 carats.

En résumé, à 81,320 carats près, toute la production de 1937 a été vendue. La quantité peut être considérée comme normale et les prix réalisés ont été très supérieurs aux précédents.

(*Nation Belge*)

Le marché des diamants

Selon le « Financial Times » on a constaté en Mai une légère amélioration sur le marché des diamants. La demande a tendance à s'accroître, notamment en ce qui concerne les petites pierres et les diamants industriels. D'une façon générale, les perspectives sont plus favorables que naguère. Une grande maison d'Amsterdam a acheté d'importantes quantités de pierres brutes à Londres.

(*L'Information*)

Camarade !

Le « Rayon de Soleil » a besoin de toi !

Tu pourrais avoir besoin de lui.

Mets un CERCLE autour de ta meule

On demande à acheter dops « Vandel ». Faire offre à la Permanence.

Polisseurs vous pouvez vous procurer une jauge aux meilleures conditions.. En vente à la Permanence.

A vendre dops Bettonville, premier modèle, avec accessoires, ainsi qu'un jeu de tenailles à bille. S'adresser à la Permanence.

En vente à la Permanence

LA

TABLE DE CLASSEMENT

qui permet de connaître sur le champ la série d'une quelconque partie de pierres

LA TABLE DE CLASSEMENT doit être entre les mains de tous les diamantaires.

Au patron, elle évite des calculs longs et fastidieux et des erreurs toujours ennuyeuses.

A l'ouvrier, elle permet de contrôler sans aucune difficulté la série et, partant, le prix de ses pierres.

PRIX { A la Permanence... 5 francs
Par la Poste..... 5 fr. 25

Les griffes pour coquilles mécaniques

fabriquées par Louis BERTHON

se trouvent à la Permanence.

D. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIÉR & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude

R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, René DALLOZ.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS

	Syndiqués	Ouvriers occupés
Du 28 Février au 5 Mars	12.272	6.736
Du 7 au 12 Mars.....	12.276	6.386
Du 14 au 19 —	12.293	5.745
Du 21 au 26 —	12.297	5.417
Du 28 Mars au 2 Avril..	12.300	5.157
Du 4 au 9 Avril.....	12.290	4.449
Du 11 au 16 —	12.286	4.424
Du 18 au 23 —	12.285	4.422
Du 25 au 30 —	12.110	4.505
Du 2 au 7 Mai.....	12.098	4.738
Du 9 au 14 —	12.024	5.009
Du 16 au 21 —	12.034	5.187
Du 23 au 28 —	12.039	5.275

AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 28 Février au 5 Mars	1.319	2.404
Du 7 au 12 Mars.....	1.235	2.420
Du 14 au 19 —	1.164	2.482
Du 21 au 26 —	1.080	2.567
Du 28 Mars au 2 Avril..	991	2.651
Du 4 au 9 Avril.....	900	2.738
Du 11 au 16 —	847	2.785
Du 18 au 23 —	773	2.892
Du 25 au 30 —	815	2.845
Du 2 au 7 Mai.....	822	2.830
Du 9 au 14 —	837	2.815
Du 16 au 21 —	820	2.815
Du 23 au 28 —	834	2.800

Les dops mécaniques fabriqués par Monsieur GRÉNIER sont en vente à la Permanence.

A vendre un jeu de tenailles, état neuf, ainsi que quelques coquilles bronze. S'adresser à la Permanence.

A vendre deux pilons en bon état. — S'adresser à la Permanence.

A vendre une machine à débruter avec ou sans moteur. S'adresser à la Permanence.

A vendre balance à carat avec série de poids. S'adresser à la Permanence.

Le devoir d'un syndiqué est de faire un autre SYNDIQUÉ

CAMARADES !

Pour vos achats en Montres, Carillons, Bijoux, etc., adressez-vous en confiance à la

Société Coopérative Ouvrière " LA MONTRE "

LAC-OU-VILLERS (Doubs)

qui vous offre la qualité la meilleure, au meilleur prix. N'oubliez pas que les camarades de " LA MONTRE " sont syndiqués comme vous, donc vous devez les aider.

Catalogues gratuits et conditions spéciales aux lecteurs du Bulletin.

